



COMMUNIQUE DE PRESSE

VILLEFRANCHE-SUR-SAONE – FERMETURE DE L'USINE BLEDINA : UNE DECISION INACCEPTABLE !

Les organisations syndicales dénoncent avec la plus grande fermeté la décision de fermer le site Blédina de Villefranche-sur-Saône. Cette annonce brutale met en péril près de 117 emplois directs et des dizaines d'emplois indirects. Elle fragilise l'économie locale, alors que l'usine constitue un acteur historique et essentiel pour la filière agroalimentaire.

Cette fermeture est incompréhensible au regard des compétences des salarié(e)s et des investissements réalisés ces dernières années. Elle illustre une logique purement financière, déconnectée des réalités humaines et territoriales.

Nous condamnons la politique de Danone, qui privilégie la rentabilité à court terme au détriment de l'emploi, des savoir-faire et de la responsabilité sociale. Cette stratégie, centrée sur la réduction des coûts et la concentration des activités, tourne le dos aux engagements affichés par le groupe en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Les salarié(e)s et les territoires ne peuvent être les variables d'ajustement d'une politique dictée par les marchés financiers.

Nous dénonçons également le projet de désengagement progressif de Danone en France au profit de la Pologne (initié en 2024 avec le transfert de près de 150 emplois), ce nouveau projet affaiblit la production locale et met en danger l'avenir de l'alimentation infantile dans notre pays. Blédina, marque emblématique de la nutrition des tout-petits, mérite une stratégie industrielle ambitieuse et responsable. La fermeture de ce site est un signal inquiétant pour la souveraineté alimentaire et la qualité des produits destinés aux enfants et plus généralement pour les autres sites industriels Danone présents en France.

Les organisations syndicales exigent :

- **Des garanties pour l'ensemble des salarié(e)s** : maintien des emplois ou reclassements dignes et pérennes.
- **Une transparence totale** sur les raisons économiques et stratégiques de cette décision.
- **Une concertation immédiate** avec les représentants du personnel et les pouvoirs publics pour explorer toutes les alternatives y compris le maintien de l'activité sur le site de Villefranche-sur-Saône.

Nous appelons l'entreprise à assumer ses responsabilités sociales et à respecter ses engagements envers les salarié(e)s et la région.

L'ensemble des organisations syndicales représentatives chez Danone restera mobilisé pour défendre les droits des travailleurs et préserver l'emploi local.